

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 25 mai 2022

Convocation du :	19 mai 2022
Date d'affichage :	19 mai 2022
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	15
Votants :	19

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2022/05/45 (nomenclature 5.6)

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - CHATTARD-GISSEROT Thibault - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE BRIS Isabelle - QUEMARD Bertrand - LE BUHAN Erwan - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - REPERANT Thibault - HELLARD Hugo.

Absents excusés : COISY Thierry, POISSON François, LE CHANU Fabienne, GUILLEMOT Sébastien, BOQUEHO Stéphanie, AUBRY Charlène

Procuration :

AUBRY Charlène à GUILLOU-COROUGE Françoise

LE CHANU Fabienne à LE BRIS Isabelle

POISSON François à THERIN Emmanuel

COISY Thierry à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur CHATTARD-GISSEROT Thibault.

Objet : Compte-rendu des délégations au Maire.

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal des décisions exercées par délégation de l'organe délibérant, en vertu de la délibération DEL 2021/12/62 :

Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article [L. 211-2](#) ou au premier alinéa de l'article [L. 213-3](#) de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal

DIA au 16/05/2022

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Adresse terrain</i>	<i>Décision</i>
12	22/03/2022	4 BIS RUE DES DOUVES	Non préemption
13	25/03/2022	6 RUE DES FORGES	Non préemption
14	31/03/2022	1Bis RUE ABBE FLEURY	Non préemption
15	01/04/2022	28 RUE ROCHONEN	Non préemption
16	04/04/2022	10 RUE DE LA CORDERIE	Non préemption
17	05/04/2022	4Bis RUE CHATEAU GAILLARD	Non préemption
18	12/04/2022	22 RUE AUX TOILES	Non préemption
19	15/04/2022	4Bis RUE CHATEAU GAILLARD	Non préemption
20	21/04/2022	10 RUE HENRI DUNANT	Non préemption
21	22/04/2022	12 RUE AU LIN	Non préemption
22	29/04/2022	2 RUE DES CARMES	Non préemption
23	11/05/2022	2 IMPASSE DE LA POMPE	Non préemption
24	11/05/2022	18 RUE CHATEAUBRIAND	Non préemption
25	11/05/2022	12 RUE DES EAUX	Non préemption

Fixation des reprises d'alignement**ALIGNEMENTS au 16/05/2022**

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Adresse terrain</i>	<i>Décision</i>
2022-03-13	22/03/2022	4 BIS RUE DES DOUVES	Alignement existant à conserver
2022-03-14	25/03/2022	6 RUE DES FORGES	Alignement existant à conserver
2022-03-15	31/03/2022	1Bis RUE ABBE FLEURY	Alignement existant à conserver
2022-03-16	01/04/2022	28 RUE ROCHONEN	Alignement existant à conserver
2022-03-17	05/04/2022	16 RUE AUX TOILES	Alignement existant à conserver
2022-04-18	15/04/2022	45 RUE SAINT-THURIAN	Alignement existant à conserver
2022-04-19	15/04/2022	4Bis RUE CHATEAU GAILLARD	Alignement existant à conserver
2022-04-20	15/04/2022	RUELLE DU PRESBYTERE	Alignement existant à conserver
2022-04-21	22/04/2022	4 PLACE DU CHAMP DE FOIRE	Alignement existant à conserver
2022-04-22	22/04/2022	12 RUE AU LIN	Alignement existant à conserver
2022-05-23	03/05/2022	9 RUE DE MONCONTOUR	Alignement existant à conserver
2022-05-24	06/05/2022	2 IMPASSE DE LA POMPE	Alignement existant à conserver
2022-05-25	11/05/2022	23 RUE DE BELLEVUE	Alignement existant à conserver
2022-05-26	12/05/2022	18 RUE CHATEAUBRIAND	Alignement existant à conserver
2022-05-27	13/05/2022	14 RUE AU LIN et 1Bis RUE DU JEU DE PAUME	Alignement existant à conserver

De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>	<i>Décision</i>
2022-94	07/05/2022	Modification du régisseur suppléant de la régie de recettes « Droits de place »	Mandataire titulaire : Christophe Bonvalot Suppléant : Christelle BEAUVY
2022-99	16/05/2022	Modification de la régie « recettes diverses » afin principalement de permettre l'encaissement par carte bancaire	Ajout de l'article 5.4 relatif au règlement par carte bancaire

De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>	<i>Décision</i>
néant	03/02/2022	Mise à disposition de locaux pour l'accueil de loisirs collectifs entre la commune et la MJC par délégation de SBAA	Convention courant de la rentrée scolaire 2021/2022 au 31 décembre 2022

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire
Nicolas CARRO.


